

## Aux parents des élèves de 4<sup>e</sup> année

Nous invitons votre enfant à apporter ces effets scolaires lors de la  
**première journée, mardi le 29 août 2023**

### **Bien identifier tous les effets personnels de votre enfant**

12	Crayons de plomb
3	Crayons effaçables à sec
1	Efface pour crayons effaçables à sec ou un effaceur magique
1	Gomme à effacer
1	Bâton de colle (moyen)
1	Règle de plastique de 30 centimètres
1	Boîte de crayons de couleur en bois de bonne qualité, <u>aiguisés et identifiés</u>
2	Stylos
1	Marqueur
1	Taille-crayons avec contenant de résidus
6	Cahiers lignés 8½ x 11
2	Duo-tang plastifiés avec attaches et pochettes
6	Duo-tang cartonnés (couleurs différentes) (1 pour l'anglais)
1	Paire de ciseaux
1	Paquet de 5 séparateurs
1	Cahier quadrillé (de type cahier Canada, avec ou sans spirale)
1	Cartable noir 1 pouce (pour le cours de musique)
1	Paire d'écouteurs (facultatif)

**\*Certains items pourraient être à renouveler en cours d'année.**



Une seule paire d'espadrilles est demandée. Elle pourra être utilisée durant les heures de classe et durant la période d'éducation physique.



Pour le cours d'éducation physique, **prévoir un sac bien identifié**. Votre enfant devra avoir un chandail à manches courtes, des pantalons courts et une paire d'espadrilles qui ne marquent pas.



Pour le cours de musique, votre enfant aura besoin d'une flûte à bec. L'école peut lui en prêter une usagée ou lui en vendre une neuve en début d'année. Vous recevrez une lettre à cet effet en septembre.

P.S. : Le matériel périssable nécessaire pour la classe (cahiers d'exercices, cahiers maison, cahiers d'écriture) sera vendu à l'école en septembre.

\* Sous réserve de l'adoption du projet de Loi 12.

Adopté au C.É. du 20 juin 2023